



**Sébastien LECORNU, secrétaire d'État
auprès du ministre d'État, ministre de la
Transition écologique et solidaire**

Paris, le mercredi 18 avril 2018

Communiqué de presse

Plan de libération des énergies renouvelables : Sébastien Lecornu installe le groupe de travail « solaire » et mobilise les acteurs pour accélérer le développement de la filière



Sébastien Lecornu a présidé aujourd'hui la première réunion du groupe de travail chargé d'accélérer le développement du solaire. Après les conclusions remises au premier trimestre 2018 sur l'éolien et la méthanisation, le secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire a souhaité réunir l'ensemble des acteurs du photovoltaïque en vue de simplifier et consolider le cadre administratif et massifier la filière, tout en maintenant l'acceptabilité de cette énergie.

A l'occasion de cette réunion de lancement, Sébastien Lecornu a annoncé les résultats de la quatrième période de l'appel d'offres solaire sur bâtiments, en désignant lauréats 392 nouvelles installations pour une puissance de 200 MW. Les prix proposés par ces projets sont particulièrement compétitifs, avec une moyenne de 80,8 €/MWh en baisse de 5% par rapport au prix moyen des projets lauréats de la période précédente.

« Les groupes de travail sur l'éolien et sur la méthanisation ont montré que le dialogue entre tous les acteurs d'une filière permet de lever les freins au déploiement des énergies renouvelables. L'énergie solaire photovoltaïque s'impose comme l'énergie renouvelable la

plus populaire et est en train de devenir l'énergie renouvelable la plus compétitive et la plus acceptable sur le territoire. Ce groupe de travail doit travailler sur l'**autoconsommation**, qui permet aux consommateurs de s'approprier pleinement la transition énergétique ; et **exploiter de nouveaux gisements dans le domaine agricole, des bâtiments publics, des entreprises, du patrimoine et auprès du grand public.** » a expliqué Sébastien Lecornu.

Nicolas Hulot souligne que « la filière solaire présente un potentiel très important et **une compétitivité qui ne cesse de s'améliorer**, comme le montrent les résultats de cette nouvelle période de l'appel d'offres pour installations sur bâtiments, avec des prix encore en baisse. Le groupe de travail doit permettre aux acteurs de trouver les meilleures solutions pour aller encore plus loin et plus vite ».

Pour mener à bien ses travaux, le groupe sera organisé en commissions techniques restreintes pour analyser les enjeux liés :

- aux procédures d'urbanisme et à la **mobilisation du foncier** pour le développement de projets solaires ;
- au modèle d'**autoconsommation** ;
- à la **filiale industrielle solaire** française ;
- au développement de projets solaires dans les **zones non-interconnectées** ;
- au cas particulier du **solaire thermique**.

Le groupe de travail fera des propositions opérationnelles visant à accélérer l'implantation du photovoltaïque dans le monde agricole, les collectivités locales, les entreprises (enseigne de distribution, entrepôts) et le monde du patrimoine. Il se réunira à nouveau fin mai pour examiner les propositions émanant de ces comités restreints. Les mesures seront annoncées lors de la conclusion des travaux du groupe en juin 2018.

Des déplacements de terrain seront également organisés avec les professionnels de ces secteurs d'activité. Dès le 19 avril, Sébastien Lecornu se rendra dans l'Eure pour échanger avec les associations patrimoniales, les services de l'Etat et les entreprises spécialisées en présence de Stéphane Bern, chargé d'une mission sur la restauration du patrimoine dans le cadre de l'action menée par Françoise Nyssen, ministre de la Culture.

Les participants du groupe de travail « solaire » sont :

- **des parlementaires** : Barbara Pompili, Présidente de la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale, Hervé Maurey, Président de la commission développement durable du Sénat, Bérangère Abba, Julien Aubert, Député du Vaucluse, Député de la Haute-Marne, Christophe Bouillon Député de Seine-Maritime, Michel Delpon, Député de Dordogne, Loïc Dombrevail, Député des Alpes-Maritimes, Max Mathiasin, Député de la Guadeloupe, Bertrand Pancher, Député de la Meuse, Huguette Tiegna, Député du Lot, Roland Courteau, Sénateur de l'Aude, Joel Bigot, Sénateur de Maine-et-Loire, Frédéric Marchand, Sénateur du Nord, Louis-Jean de Nicolay, Sénateur de la Sarthe, Daniel Gremillet, Sénateur des Vosges.
- **des associations d'élus** : Association des maires de France (AMF), Assemblée des départements de France (ADF), Association des régions de France (ARF), Amorce, Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) ;
- **des ONG** : France Nature Environnement (FNE) ;
- **des représentants des professionnels du solaire et de l'électricité** : Syndicat des énergies renouvelables (SER), ENERPLAN, Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Groupement des Métiers du Photovoltaïque (GMPV-FFB), HESPUL, UNICLIMA, Fédération des Services Energie Environnement (FEDENE), Association des Distributeurs d'Electricité en France (ADEeF), Institut National de l'Energie Solaire (INES) ;
- **des administrations du ministère de la Transition écologique et solidaire** : Direction départementale des territoires (DDT), Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) ;

- des administrations des ministères en charge de l'économie et des finances, de l'agriculture et de l'alimentation, de la culture et des armées.

Chiffres clés de la filière solaire

- **Une forte baisse des prix observée en 2017** de l'ordre de 11 %/an au sol et 24 %/an sur toitures.
- **Un gisement disponible très important** : gisement identifié de l'ordre d'1 TW : 350 GW sur toitures (360 ha) et plus de 600 GW au sol (600 ha).
- **Une forte accélération du développement** : 587 MW raccordés en 2016, 875 MW raccordés en 2017, 1200 à 1500 MW attendus en 2018.
- Un parc fin 2017 de **8 GW** et un objectif PPE de **10,2 GW** en 2018 et de **18,2 à 20,2 GW en 2023**.

Les mesures du groupe de travail « solaire » viendront compléter le « Plan de libération des énergies renouvelables » lancé par le Gouvernement en 2018, aux côtés des [10 conclusions dévoilées en janvier sur la filière éolienne](#) et des [15 propositions présentées en mars sur la filière méthanisation](#).


Retrouvez la liste des candidats retenus à la quatrième période de l'appel d'offres pour installations sur bâtiments sur le site du Ministère de la transition écologique et solidaire : https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.04.18_Liste_laureatsAO.pdf

Répartition régionale des projets lauréats de la quatrième période de l'appel d'offres sur bâtiments

Région	Projets	MW
Occitanie	132	61,8
Nouvelle-Aquitaine	91	62,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	64	33,5
Auvergne-Rhône-Alpes	46	12,9
Pays de la Loire	32	19,95
Bourgogne Franche-Comté	8	6,2
Grand Est	8	3,7
Centre-Val de Loire	7	1,8
Hauts-de-France	2	0,5
Normandie	1	0,5
Ile-de-France	1	0,15
TOTAL	392	203,1

La cinquième période de candidature à l'appel d'offres, dont la clôture aura lieu le 6 juillet prochain, portera sur une puissance supérieure, de 225 MW, conformément à l'augmentation de 1 GW/an annoncée par le Gouvernement en amont du Sommet sur le Climat le 11 décembre.

[Retrouvez le communiqué en ligne](#)

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
 [@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)